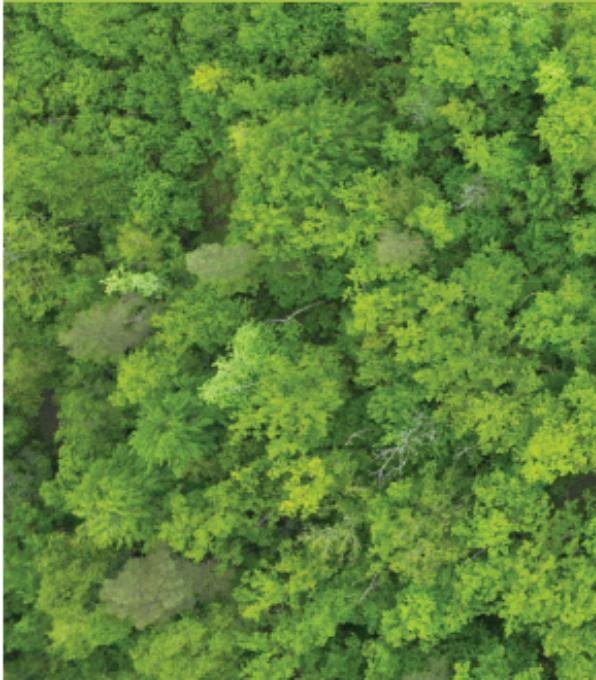


LE LABEL BAS CARBONE

EN BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
ÉDITION 2025

**LABEL BAS
CARBONE**



Un outil pour soutenir
des projets au service
de l'atténuation
et de l'adaptation
au changement
climatique.

POURQUOI S'ENGAGER?

Participez à un partenariat vertueux pour le climat et les territoires: certifiez, financez ou accombez des projets de stockage carbone, et contribuez à accélérer les transitions. Du stockage carbone... mais pas seulement!

Les projets certifiés apportent de nombreux cobénéfices essentiels

Préservation de la biodiversité

Amélioration de la qualité des sols

Rafraîchissement urbain



COMMENT ÇA MARCHE?

1 Montage du dossier

par le porteur seul ou accompagné d'un mandataire



2 Instruction et labellisation

par la DREAL (certification des crédits carbone potentiels générés par le projet)

3*

Recherche de financeurs et contractualisation

par le porteur de projet/mandataire
(possible tout au long du processus)

5 ÉTAPES ESSENTIELLES

4

Audit à N+5

réalisé par un auditeur indépendant
(vérification des crédits carbone)

5

Vente effective sur le marché volontaire

pas d'intervention de l'Etat

*Attention l'étape 3 n'est pas strictement chronologique, car elle peut intervenir à différents moments du processus. Certains mandataires disposent déjà de l'ensemble des financeurs avant même le dépôt du projet, d'autres en ont une partie, et certains les recherchent seulement après la labellisation.

INDICATEURS & PROJETS CONCRETS

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

PROJET FORêt: REBOISEMENT BOIS DE LA MANCE (25)

À la suite d'une attaque de scolytes en 2020 sur un peuplement d'épicéas de 40 ans, un projet de reboisement a été lancé dans les bois de la Mance (entre Vélezmes et Échevanne). Il couvre 5,5 ha répartis en 5 îlots, où une large diversité d'essences adaptées au contexte local est implantée (chêne sessile, pédonculé et pubescent, érable sycomore, cèdre de l'Atlas, peuplier Koster, alisier torminal).

Ce projet a permis de labelliser

1 255 tCO₂

(équivalent des émissions annuelles moyennes de 125 personnes)



PROJET AGRICOLE COLLECTIF: GRANDES CULTURES (21)

Ce projet agricole bas carbone a été mis en place dans l'Yonne sur une exploitation familiale de 124 ha de grandes cultures. Il repose sur plusieurs leviers : conversion à l'agriculture biologique (avec arrêt de la fertilisation minérale azotée), insertion de prairies temporaires et de légumineuses dans les rotations, ainsi que le développement de couverts végétaux.

Ce projet a permis de labelliser

1 157 tCO₂

(équivalent des émissions annuelles moyennes de 115 personnes)

170 PROJETS
LABELLISÉS EN RÉGION

 **90 %** SONT FORESTIERS
(méthodes boisement reboisement)

 **10 %** SONT AGRICOLES
(méthodes grande culture et carbon agri)

 **543 000 T DE CO₂**
STOCKÉES OU ÉVITÉES
AU NIVEAU RÉGIONAL

ÉQUIVALENT

les émissions annuelles de l'agglo du pays de Montbéliard (1)

OU

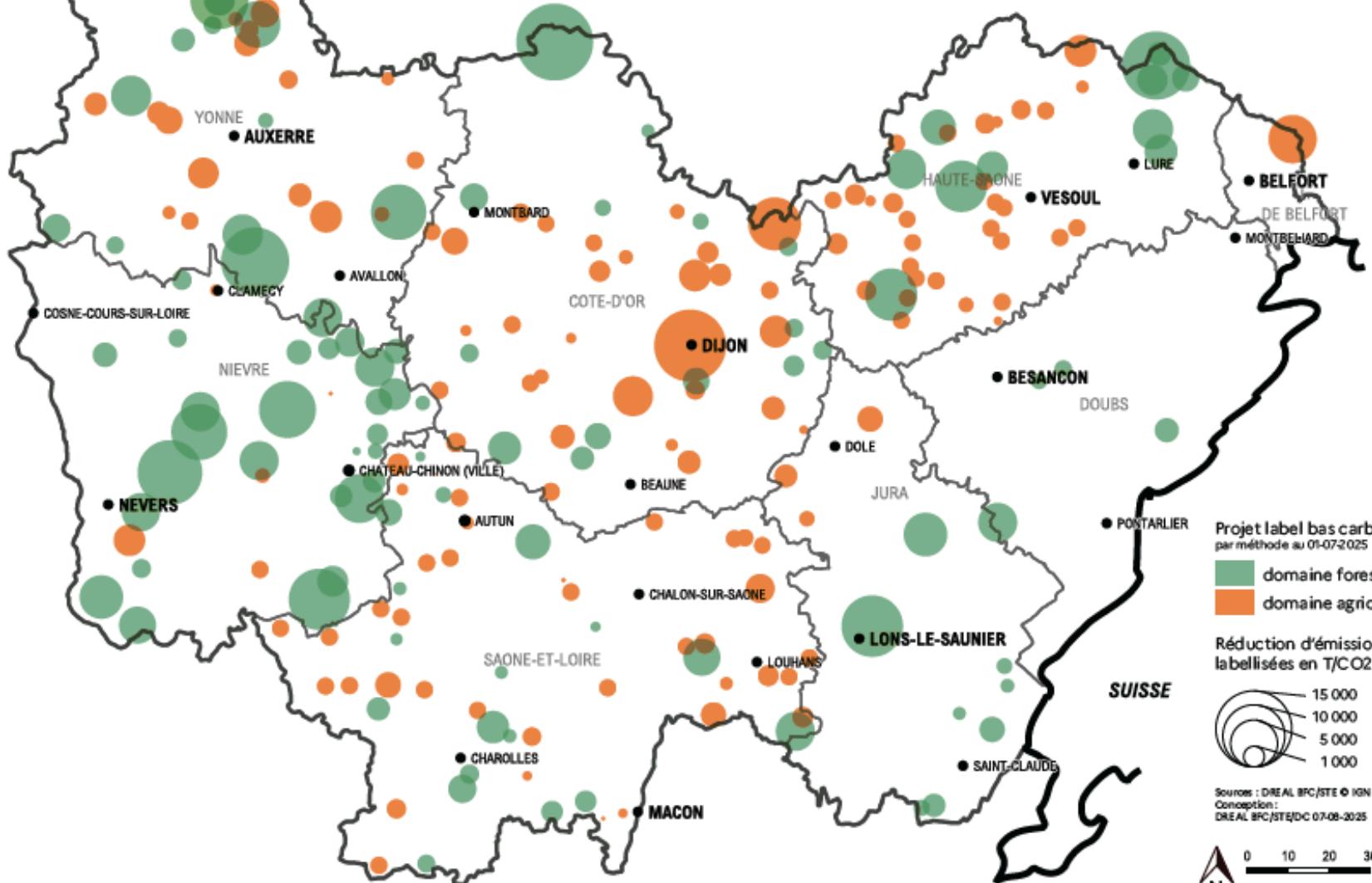
l'empreinte carbone annuelle de 58 000 français (2)



(1) source opter (2) (source:l'empreinte carbone individuelle moyenne en France en 2023, estimée à 9,4 t CO₂-eq par an, d'après INSEE et SDES)



CARTE DES PROJETS LABELLISÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



contact régional Label Bas-Carbone:
lbc.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

